

facilités de dépôt offertes à présent aux petites économies, et de faire servir à ce dessein l'institution des postes, et afin d'assurer la garantie directe de la nation à chaque déposant pour le remboursement intégral des sommes d'argent déposées par lui, avec les intérêts". Les succursales de la Caisse d'épargne du gouvernement fédéral, qui relevait du ministère des Finances, se sont peu à peu fusionnées avec la Caisse postale au cours d'une cinquantaine d'années; la fusion s'est achevée en mars 1929.

22.—Opérations financières de la caisse d'épargne postale, 31 mars 1947-1952

NOTA.—Les chiffres des années antérieures figurent au tableau correspondant des éditions précédentes de l'*Annuaire*; le chiffre total des dépôts, à partir de 1867, aux pp. 847-848 de l'*Annuaire* de 1926 et à la p. 1010 de l'édition de 1946.

Détail	1947	1948	1949	1950	1951	1952
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts—						
Total.....	35,764,512	36,226,060	37,741,389	38,754,634	37,661,921	38,031,232
Durant l'année.....	13,834,474	11,983,690	12,843,954	12,144,889	10,368,266	11,011,092
Intérêt sur dépôts.....	681,694	690,584	710,012	729,007	733,899	722,804
Total, caisse et intérêt.....	14,516,168	12,674,274	13,553,966	12,873,896	11,102,165	11,733,896
Retraits.....	14,288,809	12,212,726	12,038,638	11,860,651	12,194,872	11,364,584

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Il existe des caisses de ce genre dans les provinces d'Ontario et d'Alberta.

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario a autorisé la création d'une Caisse d'épargne dont les premières succursales ont ouvert leurs portes en mars 1922. Le taux d'intérêt servi aux déposants est de 1 et 1½ p. 100 par année, calculé tous les six mois. Les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 mars 1952, le total en était de \$59,404,866 et le nombre de déposants à cette date, d'environ 100,000. La province compte vingt-deux succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et émet des certificats d'épargne sur demande portant intérêt à 1½ p. 100 ainsi que des certificats à terme d'un, deux, trois, quatre ou cinq ans en coupures de \$25 et plus, portant intérêt à 2 p. 100 pour un ou deux ans, à 2¼ p. 100 pour trois ou quatre ans et 2½ p. 100 pour cinq ans. Les émissions globales effectuées au 31 mars 1952 se chiffrent par \$391,780, dont \$144,980 de certificats sur demande et \$246,800 de certificats à terme.

En outre, 45 succursales de la Trésorerie provinciale, établies dans la province, acceptent des dépôts d'épargne. Le total des dépôts le 31 mars 1952 s'élève à \$17,699,700, dont \$13,030,674 portant intérêt de ½ à 1½ p. 100 et payables sur demande et \$4,669,026 payables après un délai d'un an et portant intérêt de 1 à 2 p. 100.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, dispose au 31 mars 1952 d'un capital versé et d'une réserve au montant global de 6 millions de dollars, des dépôts d'épargne au montant de \$174,788,173 et d'un passif global de \$182,559,880. L'actif global s'élève à \$182,728,628, dont 150 millions d'obligations fédérales, provinciales et municipales. La Banque d'Économie de Québec, fondée en 1848 (sous le nom de Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec), sous les auspices de la Société Saint-Vincent-de-Paul, légalement constituée